



## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

### Extrait du registre des délibérations

### Comité syndical du 3 février 2023 Délibération n° 2023-03

**Objet de la délibération :** Affectation des résultats 2022

**Président :** Patrick MOLINOZ

**Secrétaire de séance :**

**Lieu de la réunion :** Venarey-Les Laumes

**Nombre de membres du Comité Syndical :** 47 titulaires (et 47 suppléants)

**Nombre de membres présents :** 37 (dont 38 votants)

**Date de convocation :**

L'an deux mille vingt trois le trois février à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

**Membres présents :** Alain BECARD, Marc GALZENATI, Philippe LUCOTTE, Danièle MATHIOT, Marise NADALIN, Laurence PORTE, Colette RÉMOND (Montbardois) ; Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Alain GUINIOT (pouvoir de Graziella GUERRE), Gérard BROUILLON (pouvoir de Patrick BLIGNY) (Pays d'Arnay-Liernais) ; Françoise GUERRIER, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, Joël SOILLY (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Jean-Denis BAULOT, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Samuel GALAUD, Véronique ILLIG (pouvoir de Patricia NORE) (Terres d'Auxois).

**Membres excusés :** Yves BILBOT, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Thierry JEAN (Ouche et Montagne) ; Graziella GUERRE (pouvoir à Alain GUINIOT), Patrick BLIGNY (pouvoir à Gérard BROUILLON) (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER Hervé LOUIS, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Bernard CLERC, Eric BAULOT, Patricia NORE (pouvoir à Véronique ILLIG) (Terres d'Auxois).

**PAYS AUXOIS MORVAN**



[www.auxois-morvan.fr](http://www.auxois-morvan.fr)



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville  
21350 Vitteaux

Monsieur le Président rappelle que, conformément à l'article L 2311-5 du CGCT, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Toutefois, les résultats peuvent être estimés avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion. Ainsi, le Comité Syndical peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, procéder à la reprise anticipée des résultats.

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	630 607,07 €	661 234,15 €	- 30 627,08 €	79 256,94 €	<b>+ 48 629,86 €</b>
	Section d'investissement	205 876,78€	123 783,18 €	+ 82 093,60€	- 34 859,19 €	<b>+ 47 234,41 €</b>
	<b>Budget total</b>	<b>836 483,85€</b>	<b>785 017,28€</b>	<b>+ 51 466,52€</b>	<b>44 397,75 €</b>	<b>95 864,27 €</b>
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Budget total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Monsieur le Président propose de reporter ces résultats au Budget Primitif 2023, à savoir :

Résultat reporté en fonctionnement Excédent (002) : 48 629,86 €

Résultat reporté en investissement Excédent (001) : 47 234,41 €

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par**

**Pour :**

**38**

**Contre :**

**Abstentions :**

1) Approuve les résultats présentés

2) Charge Monsieur le Président de procéder à toutes les écritures comptables

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,

Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.